



## **Avis du collectif d'associations « Seine Vivante » concernant l'enquête publique sur le projet de modification du Plan d'occupation des Sols de la commune de Bougival**

**Seine Vivante** est un collectif d'associations et de personnes qui a pour objectif de concourir à redonner vie à la Seine et à préserver les équilibres naturels de tout son bassin versant.

Elle est membre du Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson (CADEB), et par là d'Ile de France Environnement (IDFE) elle-même affiliée à France Nature Environnement (FNE).

La SITUATION ENVIRONNEMENTALE et PAYSAGERE de la partie de BOUGIVAL concernée par le projet de modification du POS est exceptionnelle :

- En limite de la zone naturelle classée de « la colline des impressionnistes » (Le coteau de la Jonchère), poumon vert de la ville envahie par la circulation routière sur ses axes nord-sud et est-ouest. Cette colline de Bougival fait partie intégrante de l'ensemble des coteaux de Seine encore préservés, jouxtant les coteaux de Louveciennes.
- En bord de Seine, dont l'usage récréatif et touristique est sans arrêt en développement. Notons que les aménagements des berges se font de nos jours par végétalisation et non plus bétonnage, pour favoriser une plus grande biodiversité végétale et animale.
- Sur un axe de liaison possible entre les deux zones précédentes, et permettre ainsi de retrouver un corridor « piétonnier et nature », non mangé par l'automobile.

D'autre part BOUGIVAL fait partie intégrante du Pays des impressionnistes (cheminements piétonniers par les lieux peints par les impressionnistes). Il y a en particulier une concentration impressionnante de paysages de Bougival peints par les impressionnistes :

PISSARRO - (1870) - *La Seine à Bougival* / SISLEY - (1875) - *Les Coteaux de Bougival* / SISLEY - *Le Barrage et la Machine de Marly* / MONET - (1869) - *La Seine à Bougival* / MONET - *Glaçons sur la Seine à Bougival* / SISLEY - *La Seine à Bougival en hiver* / SISLEY - *Le Bac de l'Île de la Loge* / RENOIR - *Bords de Seine à Bougival* // SISLEY – (1868) - *Lavandières de Bougival* / SISLEY – (1872) - *La Seine à Bougival* / SISLEY – (1873) - *Bateaux à Bougival* / SISLEY – (1873) - *L'automne, bords de la Seine près de Bougival* / SISLEY – (1873) - *La Machine de Marly* / SISLEY – *La Machine de Marly* / etc

Association SEINE VIVANTE Siège social : 14 rue Charles Bémont 78290 Croissy-sur-Seine  
SIREN 503 685 349 Tél. 01 30 15 06 70 [seine.vivante@yahoo.fr](mailto:seine.vivante@yahoo.fr)

Or il y a actuellement une demande en cours de classement des sites impressionnistes au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'association « Eau & Lumière » a lancé ce projet, via la presse et les courriers aux principaux Maires intéressés, le 26 novembre 2008. « *La proposition est d'inscrire au patrimoine mondial, une série d'environ cent triptyques composés de : 1. Un tableau mondialement connu et d'un auteur universel 2. Un objet encore visible et identifiable (Pont, rue, maison, fleuve...) 3. L'endroit exact où il a été réalisé (pour s'identifier à l'artiste) ».* Dans « LeParisien.fr » du 01.08.2009, Aline Brillu conclut son article « Argenteuil, capitale mondiale de l'impressionnisme ? » par :

« **Un musée à ciel ouvert** - Mais la route jusqu'au label de l'Unesco est encore longue. En attendant, les quarante villes pourront mettre en valeur leur patrimoine dans un musée à ciel ouvert, « le plus grand du monde », gratuit et ouvert sept jours sur sept. Les visiteurs pourront ainsi observer les sites rendus célèbres par 3 000 tableaux impressionnistes et découvrir les « spots » où les peintres ont posé leur chevalet. « Bien sûr, il faudra que les lieux soient reconnaissables et dignes d'intérêt, avertit Alain-Frédéric Fernandez, délégué général du projet. C'est pourquoi les villes devront sûrement faire des aménagements. » Ce n'est qu'après la création de ce musée, prévue pour 2011, que les sites seront proposés au label culturel européen, puis enfin à l'Unesco, au plus tôt en 2013. « Seules une quinzaine de villes pourront éventuellement être reconnues », reconnaît Alain-Frédéric Fernandez. ».

Les habitants de la ville, les artistes, les touristes de passage pourront ainsi s'approprier les œuvres et pratiquer une culture active voire physique en se déplaçant sur tous les spots (ce qui se fait déjà dans le Pays Impressionniste) ».

La construction d'un Show room Mercedes au cœur culturel de Bougival irait à l'inverse de la valorisation d'un axe de respiration naturelle de la ville, et n'irait pas dans le sens de la conservation du patrimoine impressionniste de Bougival.

**De ce fait Seine Vivante ne peut que s'opposer à la modification du POS de Bougival.**

Croissy-sur-Seine, le 13 février 2010

Pour Seine Vivante, le Président  
Jean-Pierre Genestier